

<https://www.paris-normandie.fr/id539601/article/2024-07-04/la-fillette-percutee-au-havre-et...>

Par Nicolas Le Jean

5 min read

## La fillette percutée au Havre a été transférée à Rouen avec un pronostic vital engagé

Mardi 2 Juillet 2024, une fillette de 5 ans a été percutée par une voiture au Havre. Ce jeudi 4 juillet, le parquet du Havre informe qu'elle a été transférée à Rouen avec un pronostic vital engagé. On en sait aussi davantage sur les circonstances de l'accident.



Transportée au CHU de Rouen avec un pronostic vital engagé, la fillette souffrait notamment d'une fracture à la colonne vertébrale - Photo d'illustration Paris Normandie/ Boris Maslard

The logo consists of a dark grey square with the word "PARIS" in small white capital letters above the word "NORMANDIE" in larger white capital letters. A thin white horizontal line is positioned below "NORMANDIE".

*Par Nicolas Le Jean*

Publié: 4 Juillet 2024 à 19h17 Temps de lecture: 1 min

La fillette de 5 ans grièvement blessée au Havre après avoir été percutée par une voiture mardi 2 juillet 2024 a été transportée au centre hospitalier universitaire (CHU) de Rouen avec un pronostic vital engagé. C'est ce qu'on apprend du parquet du Havre ce jeudi 4 juillet 2024, la juridiction détaillant aussi les circonstances de l'accident. On ignore toutefois quand s'est effectué le transfert de l'enfant vers la capitale normande.

## « Elle a surgi sur la voie »

Les faits se sont produits vers 17 h 30 rue de Mulhouse, dans le quartier Arcole-Brindeau. La fillette se rendait à un rendez-vous en voiture avec sa mère, laquelle a garé son véhicule. Après cette manœuvre, « *la fillette a surgi sur la voie de circulation, sans que le conducteur de la voiture qui arrivait sur cette même voie n'ait pu la voir* », relate une chargée de mission du cabinet des chefs de juridiction. Elle précise que « *le conducteur roulait à vitesse modérée et n'était pas sous l'emprise de l'alcool* ».

La jeune fille « *souffrait notamment d'une fracture à la colonne vertébrale* », apprend-on encore. Ce jeudi 4 juillet, la chargée de mission indique toutefois n'avoir « *pas plus d'indications quant à son état de santé* ».

Le conducteur du véhicule ayant percuté la fillette n'a pas été placé en garde à vue. Une enquête a été ouverte dans le cadre de ce drame de la circulation.

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)